

Le reméandrage

Le reméandrage consiste à allonger le tracé et réduire la pente pour redonner au cours d'eau sa morphologie sinueuse et ses fonctionnalités.

Les objectifs

■ Objectifs hydromorphologiques

- Réactiver la dynamique du cours d'eau par la réactivation de zones préférentielles d'érosions et de dépôts.
- Diversifier les écoulements et les habitats du lit mineur : profondeurs, vitesses, substrat.
- Diversifier les profils en travers.
- Rehausser la nappe d'accompagnement grâce au ralentissement des vitesses d'écoulement obtenu par le nouveau tracé.
- Améliorer les connexions latérales et la régulation du régime des eaux à l'étiage par les zones humides associées.

■ Objectifs écologiques

- Diversifier les biocénoses du lit mineur, des berges et des zones humides associées.
- Améliorer les capacités auto-épuratoires par la présence d'échanges entre zone hyporhéique et surface.

■ Autres gains attendus

- Valoriser le paysage et les activités récréatives aux abords et dans le lit de la rivière.

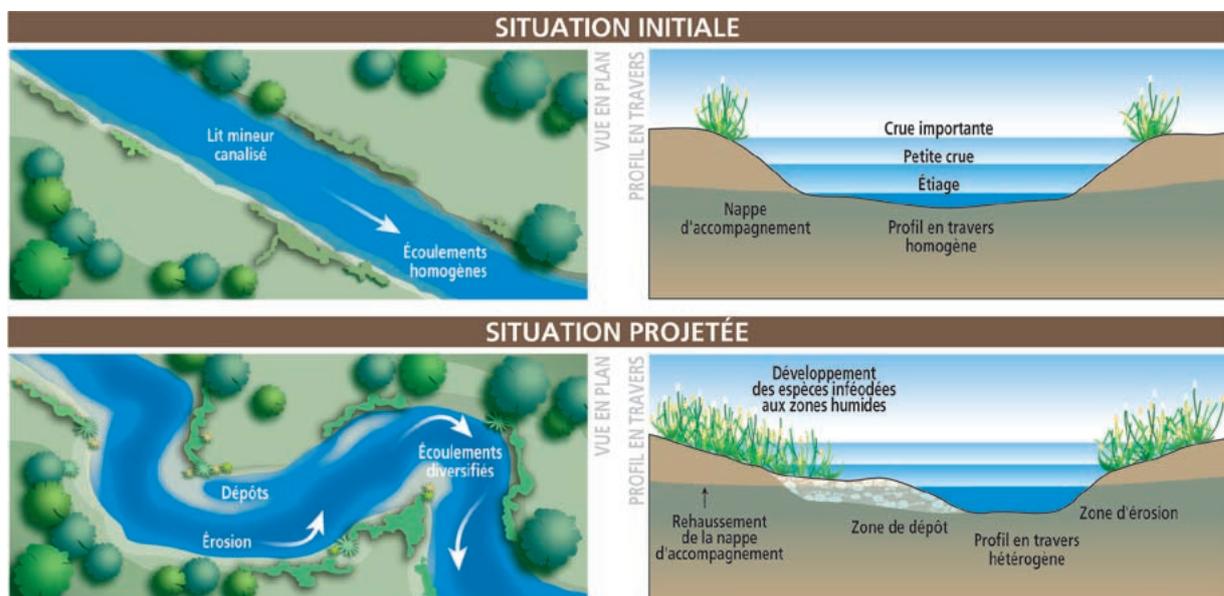
➔ Réponses à quelques idées reçues

Moyennant un diagnostic et des aménagements appropriés, le risque d'inondation dommageable n'est pas augmenté.

Des exemples de techniques envisageables

- Remise en eau des anciens méandres lorsqu'ils sont encore identifiables.
- Création et terrassement de nouveaux méandres.
- Favorisation de l'érosion des berges (déflecteurs, intervention sur la ripisylve).

Remarque : le choix de la technique sera déterminé en fonction de la typologie du cours d'eau, notamment la puissance et le substrat géologique. La réponse à la restauration sera plus ou moins rapide en fonction du type de cours d'eau : de quelques mois pour une rivière à forte énergie à quelques décennies.



Graphies

Des éléments complémentaires

■ Mesures complémentaires

- Reconstituer le matelas alluvial [voir la fiche « La reconstitution de matelas alluvial »].
- Créer des mares en compensation de la réactivation des anciens méandres qui pouvaient remplir ce rôle écologique jusque-là.
- Déterminer un espace de mobilité accepté et définir des règles de gestion des parcelles riveraines.
- Végétaliser les surfaces terrassées afin de limiter l'apparition d'espèces indésirables.

■ Références techniques pour la conception et la mise en œuvre du projet

- Biotec, Malavoi J-R. (2007). *Manuel de restauration hydromorphologique des cours d'eau*, Agence de l'Eau Seine-Normandie.
http://www.eau-seine-normandie.fr/fileadmin/mediatheque/Collectivite/HYDROMORPHO/02Guide_terrain.pdf
- Bunusevac, M. (2007). *Renaturation des cours d'eau. Restauration des habitats humides*, Le gouvernement du Grand Duché du Luxembourg: 97
http://www.environnement.public.lu/conserv_nature/publications/renaturation_habitats_humides/Renaturation_des_cours_d_eau_-_restauration_des_habitats_humides_-_light.pdf
- RCC (2002). *Manual of River Restoration Techniques*, Web Edition
http://www.therrc.co.uk/rrc_manual.php

■ Mise en garde de conception du projet

- Étudier le devenir de l'ancien chenal : comblement total, partiel ou maintien en tant qu'annexes hydrauliques temporaires ou permanentes, ou déversoir de crue.